

FRANCE-ALGÉRIE

DU MÊME AUTEUR

- Le Maroc en transition*, Paris, La Découverte, 2001 ; coll. « La Découverte-poche » 2002 ; rééd. 2004.
- La formation des élites marocaines et tunisiennes. Des nationalistes aux islamistes, 1920-2000*, Paris, La Découverte, 2002.
- Histoire du Maroc depuis l'indépendance*, Paris, La Découverte, 2002 ; rééd. 2006, 2010, 2016.
- Maghreb, la démocratie impossible ?*, Paris, Fayard, 2004, coll. « Pluriel », 2011.
- Le Maroc*, Paris, Le Cavalier bleu éditions, 2007 ; rééd. 2010.
- Le Maroc de Mohammed VI. La transition inachevée*, Paris, La Découverte, 2009 ; coll. « La Découverte-poche », 2011.
- Le Maghreb*, Paris, Le Cavalier bleu éditions, 2010.
- Misère de l'historiographie du Maghreb post-colonial. 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012.
- Autour des morts de guerre. Maghreb-Moyen-Orient*, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2013.
- Le choc des décolonisations. De la guerre d'Algérie aux printemps arabes*, Paris, Odile Jacob, 2015 ; 2023.
- Une histoire du Proche-Orient au temps présent*, (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2015.
- La France en terre d'islam. Empire colonial et religions. XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Belin, 2016 ; Paris, Tallandier, « Texto », 2020.
- Dissidents du Maghreb [depuis les indépendances]*, avec Khadija Mohsen-Finan, Paris, Belin, 2018.
- Quels défis pour l'Algérie d'aujourd'hui ?*, Paris, Institut Diderot, 2018.

(Suite à la page 303)

Pierre Vermeren

FRANCE-ALGÉRIE

De 1962 à nos jours
Histoire d'une relation pathologique

TALLANDIER
ESSAIS

© Éditions Tallandier, 2026
48, rue du Faubourg-Montmartre – 75009 Paris
www.tallandier.com
ISBN : 979-10-210-6645-8

« Ne disputons à personne ses souffrances ;
il en est des douleurs comme des patries,
chacun a la sienne. »

François-René de Chateaubriand,
Mémoires d'outre-tombe.

Pour les victimes de l'arbitraire en Algérie.

INTRODUCTION

Des relations à nulles autres pareilles

Le 28 mai 2024, le journaliste français Christophe Gleizes, âgé de 35 ans, fils d'un haut fonctionnaire, employé par *So Foot**, revue branchée consacrée au football, est arrêté à Tizi Ouzou par la police algérienne pendant son reportage sur la JSK, la Jeunesse sportive de Kabylie, l'un des meilleurs clubs du pays. Personne ne le sait sur le moment, mais il devient le premier otage français aux mains des autorités algériennes dans la guerre asymétrique qu'elles engagent contre la France en 2024, alors que deux Franco-Algériens – donc considérés comme algériens par le pouvoir – ont déjà été arrêtés à Alger dans les mois qui précèdent**. Emmanuel Macron reconnaît la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental deux mois plus tard. Commence alors, aux yeux de tous, la crise bilatérale qui devient, selon Benjamin Stora, « la plus grave crise » traversée par les deux pays depuis 1962.

* Du groupe So Press.

** Il s'agit du militant kabyle Mohand Taferka et du professeur de danse parisien Assalas, sur lesquels nous reviendrons, mais sortis de prison après un an.

Prises de court, les autorités françaises demandent à la famille Gleizes de ne rien laisser fuiter, car elles se chargent de le faire rapatrier. L'accusation, portée de manière non officielle contre le journaliste français, repose sur ses rencontres avec des responsables du Mouvement pour l'autonomie de la Kabylie (MAK) à Paris, pourtant dans le cadre de ses enquêtes sportives sur le football africain. Celles-ci portaient d'une part sur l'équipe nationale de Kabylie, constituée en 2017 par le MAK, et de l'autre sur le scandale de la mort du joueur camerounais Albert Ebossé, décédé dans des conditions obscures le 23 août 2014 à Tizi Ouzou en Kabylie. Pour le régime, son travail d'enquête non déclaré aux autorités sur ces deux affaires est inacceptable, notamment parce que le MAK a été décrété par Alger organisation terroriste en 2021, et est devenu une véritable bête noire du régime. La proclamation à Paris de l'indépendance de la Kabylie par ce mouvement le 14 décembre 2025 n'est pas près de faire retomber la tension.

Le 16 novembre 2024, c'est au tour du grand écrivain franco-algérien Boualem Sansal, âgé de 80 ans, d'être arrêté à l'aéroport d'Alger, puis bientôt condamné à cinq ans de prison ferme pour « atteinte à la sûreté de l'État ». Il aurait en effet parlé des frontières algéro-marocaines au XIX^e siècle en termes peu patriotiques dans un entretien à feu nourri auprès de *Frontières*, revue réputée très à droite. Le grand public français ignore encore durant ces événements le sort de Gleizes. Il le découvre plus d'un an après son arrestation, lorsque sa condamnation à sept ans de prison est prononcée par le tribunal de Tizi Ouzou le 29 juin 2025. La stupéfaction est générale. Près de vingt mois plus tard, Christophe Gleizes a vu sa peine confirmée en appel alors que Boualem Sansal est gracié et libéré en novembre 2025.

À l'été 2025, la France comptait ainsi deux éminents otages innocents en Algérie. Ces prisonniers d'opinion étaient arbitrairement détenus au regard du droit français, quelles que soient les dénégations des autorités algériennes à ce sujet. Le président Macron, qui voulait réconcilier la France et l'Algérie et avait offert à cette fin nombre de gages au régime d'Alger, a estimé que l'Algérie se « déshonore » par de tels actes.

Comment sommes-nous passés en quelques années d'une estime et d'une apparente amitié entre dirigeants français et algériens à une tension si forte que certains Cassandre voient la situation dégénérer jusqu'à une rupture diplomatique ? Par l'analyse sur la longue durée des denses et étonnantes relations bilatérales qu'entretiennent les deux pays depuis 1962, c'est au décryptage historique d'un incroyable imbroglio politico-diplomatique que s'essaye ce livre.

Les relations entre la France et l'Algérie, l'ancienne métropole et son ancienne colonie, sont hors normes pour deux puissances souveraines. Après plus d'un siècle d'une colonisation commencée en 1834*, l'Algérie est devenue indépendante le 5 juillet 1962. Les deux États-nations, qui sont respectivement le plus grand de l'Union européenne et le plus vaste du continent africain, appartiennent à deux aires culturelles que tout oppose.

La France symbolise dans le monde arabe le cœur historique de l'Occident, de sa tradition religieuse et politique, et de son

* Si la prise d'Alger par l'armée française date du 5 juillet 1830, c'est par une ordonnance du 22 juillet 1834 que la France du roi Louis-Philippe crée « les possessions françaises dans le nord de l'Afrique », acte de naissance de la colonie française d'Algérie (le nom d'Algérie n'est officiellement adopté que le 14 octobre 1839, après que le ministre de la Guerre, le maréchal Soult, l'a proposé le 14 octobre 1838).

histoire impériale moderne. Elle y fut aussi longtemps admirée pour sa technologie, et plus encore pour sa capitale, Paris. La France est membre fondateur de l'Organisation internationale de la francophonie et de l'Union européenne, de l'ONU, de l'OTAN et de l'OCDE. Elle est le plus proche allié historique des États-Unis, du Royaume-Uni et d'Israël. Aux yeux des théoriciens de l'islam politique, férus d'histoire, la France demeure la « fille aînée de l'Église », l'héritière des « Francs » (*frandj* en arabe), auteurs de huit croisades au Moyen Âge au profit du royaume chrétien de Jérusalem. Au demeurant, la revendication française de l'universalisme, héritée de son histoire catholique transmuée en universalisme des Lumières et de sa République, serait la preuve, selon ces mêmes observateurs, que la France est faite d'un même tenant. Son esprit missionnaire catholique, royal, républicain, socialiste et laïc au service des droits de l'homme brûlerait du même feu.

Face à cette prétention à l'hégémonie culturelle, l'Algérie n'est pas en reste. Première puissance africaine et arabe par sa superficie, elle se présente en première nation maghrébine et saharienne. Membre fondateur de l'Union africaine (UA, ex-Organisation de l'unité africaine [OUA]), elle l'est aussi de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI). Membre de l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP), de la Ligue arabe et de l'Union du Maghreb arabe (UMA), elle refuse la francophonie et se revendique en puissance arabe, africaine et non alignée. Principale province de l'Empire ottoman jusqu'en 1830, l'Algérie se voit aujourd'hui comme une puissance africaine et du Sud global, bien que sa candidature aux BRICS* ait été recalée en 2023 au profit

* Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud.

des Émirats arabes unis, aux côtés de l'Arabie saoudite, de l'Égypte, de l'Argentine, de l'Éthiopie et de l'Iran. Depuis sa guerre d'indépendance (1954-1962), elle est proche de la Russie et de la Chine. L'Algérie s'honore d'avoir conduit une des plus difficiles guerres de décolonisation, et d'avoir imposé une défaite à la France. Elle est fière d'avoir introduit à l'ONU l'arabe comme langue officielle, et d'avoir initié le choc pétrolier des années 1970 en nationalisant son pétrole en 1971. Parangon de la lutte anti-impérialiste ayant soutenu une kyrielle de mouvements de décolonisation, l'Algérie a en outre conduit la première guerre contre un djihad sunnite sur son sol (durant une dizaine d'années à partir de 1992), et elle se présente comme le champion arabe « du refus » face à Israël*. Elle est la dernière république nationaliste arabe et socialiste ayant maintenu en vigueur la ligne nasséro-baassiste des années 1960. Quoique se présentant en république révolutionnaire, l'Algérie est devenue en soixante ans le conservatoire des idéologies anti-impérialistes de la guerre froide.

À lire ces quelques lignes, la confrontation entre la République algérienne démocratique populaire et la République française européenne et globalisée d'Emmanuel Macron – élu président au printemps 2017 et réélu en 2022 – semblait inéluctable. Le président français a pourtant d'emblée joué la carte de l'amitié et de la réconciliation avec Alger, désireux de lui fournir les gages à ses yeux nécessaires. C'était méconnaître la ligne de conduite des dirigeants de

* Le « front du refus » est constitué par des républiques militaires arabes et par l'OLP, lors du sommet de la Ligue arabe à Tripoli en décembre 1977, pour dire non à la paix séparée égyptienne avec Israël et poursuivre la lutte contre ce pays.

l'Algérie – liés à l'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP) –, qui n'entendaient nullement servir de faire-valoir au jeune et arrogant président d'une République française qu'ils ne comprennent plus. La trajectoire européenne et multilatérale de la France aux côtés de Washington, Bruxelles, des monarchies du Golfe, de Rabat et d'Israël leur est étrangère. L'Algérie appartient à un tout autre système d'alliances puisque, outre la Russie et la Chine, elle est partenaire de l'Iran, de la Turquie et de l'Afrique du Sud. Or la France a des relations tendues, voire conflictuelles avec ces puissances. Mais la géopolitique n'épuise pas les causes de cette désunion.

Une relation bilatérale hors diplomatie

Le président Charles de Gaulle a été l'acteur institutionnel français de la sortie de l'Empire et de la liquidation du « boulet algérien* », dont il considérait qu'il était devenu une menace mortelle pour les intérêts vitaux de la France, tant pour des raisons politiques que géopolitiques, démographiques, religieuses, économiques et financières. La chose n'allait pas de soi, puisque le 13 mai 1958, de Gaulle avait été appelé par le comité de salut public d'Alger pour sauver « l'Algérie française ». Mais le Général, qui ne fut jamais un colonial de cœur ni d'esprit, voulait sauver la France de la guerre civile et de ses périls. Cela supposait plusieurs préalables : liquider

* Confiance de De Gaulle à son porte-parole Alain Peyrefitte : « Tant que nous ne nous en serons pas délestés nous ne pourrons rien faire dans le monde. C'est un terrible boulet. Il faut le détacher. C'est ma mission », *C'était de Gaulle*, t. 1, Paris, Fayard, 1994.

la IV^e République et le régime des partis ; procéder à des réformes économiques et monétaires drastiques ; créer une V^e République présidentielle validée par référendum ; casser l'osmose entre l'armée et les Européens d'Algérie ; abandonner l'Algérie malgré la tentative de garder le Sahara ; doter la France de l'arme nucléaire ; faire élire le Président au suffrage universel ; et se réconcilier avec l'Allemagne en préalable à la construction d'une Europe des nations.

Dans ce complexe mécano politico-institutionnel que de Gaulle mena à bien en cinq ans, la Constitution de la V^e République tient une place éminente. De Gaulle a agi en connaissance de cause. Le président de la République, outre ses privilèges et fonctions, est désormais « le garant de l'indépendance nationale et de l'intégrité du territoire national » (art. 5) ; il est le chef des armées (art. 15), de sorte qu'il dirige la politique de défense, son domaine réservé. Dans la sphère diplomatique, il « désigne et accrédite les ambassadeurs français à l'étranger » (art. 14), et « négocie et ratifie les traités » (art. 52). Bien que le gouvernement « détermine et conduise la politique de la nation » (art. 20), ce dernier partage sa compétence diplomatique avec le Président. Représentant la France sur la scène internationale, en relation directe avec les chefs d'État étrangers, le président de Gaulle a étendu par la pratique ses prérogatives à la politique étrangère. Ses successeurs ont validé cette coutume institutionnelle.

Pour avoir négocié pendant plus de quinze mois avec de Gaulle la sortie de la guerre d'Algérie, le Front de libération nationale (FLN) est particulièrement bien placé pour connaître la dynamique de la prééminence présidentielle en France. Dans un discours du 14 juin 1960, le Général propose à « la rébellion » (le FLN) de négocier directement en vue

de « trouver une issue aux combats qui se traînent encore ». Des pourparlers de Melun, qui débutent les jours suivants, jusqu'à la signature des accords d'Évian le 18 mars 1962, les négociateurs du FLN, mandatés par le Gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA), savent que leurs interlocuteurs sont délégués par de Gaulle, que c'est à lui qu'ils rendent des comptes. C'est de lui dont ils doivent obtenir tout accord, et c'est lui qui pilote par leur entremise la négociation qui s'est étendue sur vingt-deux mois. Rien ne change entre le 19 mars et le 3 juillet 1962, date à laquelle de Gaulle reconnaît l'indépendance de l'Algérie : l'autorité provisoire de la période intérimaire est pilotée côté français par le Général, et c'est lui qui donne l'ordre à son armée de cesser d'intervenir en Algérie. À compter du référendum du 1^{er} juillet, la consigne de non-intervention devient presque inconditionnelle, avec les conséquences que l'on connaît à Oran par exemple, dont la population européenne est livrée à un véritable massacre le jour de l'indépendance¹.

Pour les dirigeants du FLN – qu'il s'agisse des négociateurs d'Évian, du GPRA, de Ben Bella libéré sur ordre de De Gaulle ou de la direction de l'armée –, la chose est entendue : en France, tout remonte à de Gaulle, tout passe par lui. Il est l'interlocuteur exclusif côté français. Bien sûr, il faut parler à ses représentants directs, qu'il s'agisse de l'exécutif provisoire en Algérie, de la direction de l'armée, du ministre des Armées, de son Premier ministre, de ses émissaires, ou de son ambassadeur à compter du 6 juillet 1962. Mais à la fin, c'est le Président qui exerce la souveraineté de la France.

Il serait excessif de dire que rien n'a changé depuis l'été 1962. Mais plus de soixante ans plus tard, pour Alger, le président de la République française demeure toujours le seul

interlocuteur valable, car c'est lui qui engage la parole de la France. Après des mois de crise exacerbée entre Paris et Alger, le président algérien Abdelmadjid Tebboune a déclaré le samedi 22 mars 2025 au soir :

« Pour ne pas tomber dans le brouhaha ni le capharnaüm politique là-bas [N.D.A. en France], je dirais seulement trois mots : nous on garde comme unique point de repère le président Macron [...]. [Il y a eu] un moment d'incompréhension, mais il reste le président français et tous les problèmes doivent se régler avec lui ou avec la personne qu'il délègue, à savoir les ministres des Affaires étrangères entre eux. »

On ne saurait mieux dire.

Cette perception algérienne d'un pouvoir politique français hypercentralisé est validée par des décennies d'expérience dont l'épisode gaullien est la source. Mais chaque présidence a apporté sa contribution à l'édifice. Et ce, d'autant plus que les relations de la France avec le roi du Maroc, et dans une moindre mesure avec le président tunisien et de nombreux chefs d'État africains de l'ancien empire colonial, ont été bâties sur ce modèle.

C'est celui d'une relation étatique bilatérale reposant sur deux personnes, le chef de l'État français et son homologue algérien. Cela présente bien des avantages. Mais cela explique aussi l'ampleur des crises et des suspicions quand la relation se dégrade. Ainsi, quand un officiel ou un diplomate algérien est menacé par la justice française – surtout s'il s'agit d'un fonctionnaire d'autorité –, le président de la République française est directement mis en cause : il aurait diligenté l'affaire ou l'enquête. Dans un pays non démocratique comme l'Algérie, où la séparation des pouvoirs n'est pas établie, toute action administrative est imputable à la direction de l'État. De sorte

que pour Alger, non seulement le seul responsable de la politique française à son égard est l'Élysée, conformément au « domaine réservé » du président de la République, mais en conséquence, par transfert de ce qui se passe en Algérie ou au Maroc, tout acte administratif ou judiciaire français jugé hostile par Alger lui est *in fine* imputable. Dans ce cadre, la diplomatie et les canaux habituels de la relation bilatérale internationale ne pèsent rien, sauf s'ils sont directement reliés à l'Élysée.

L'Algérie à Paris, l'Élysée et les réseaux franco-algériens

Le système bilatéral qui vient d'être décrit peut fonctionner temporairement entre deux dirigeants puissants comme le furent de Gaulle et Boumediene. Mais au fil des décennies, le magistère présidentiel français s'est émoussé, quand bien même le domaine réservé des relations franco-maghrébines demeure aux mains du président français. Côté algérien, le prestige et l'*auctoritas* de Boumediene se sont affaiblis sous ses successeurs. Depuis la présidence de Chadli Bendjedid, entamée en 1979, au fil des mandats, le président algérien est devenu le visage et la voix de l'état-major et des hommes qui dirigent la République algérienne derrière lui. Alger bruisse de rumeurs permanentes sur les rapports de pouvoir à la tête de l'Armée nationale populaire (ANP), dont tout le monde convient qu'elle est le véritable siège du pouvoir politique et économique. Un fin observateur de la vie politique algérienne réfugié en France, Ali Bensaad, est allé jusqu'à écrire que le « président Tebboune n'a jamais été qu'une boîte aux lettres² ».

Dans ces conditions, la relation strictement bilatérale s'est affaiblie, permettant à de multiples personnalités et réseaux

d'influence de s'y immiscer, cette relation ne s'étant pas normalisée dans le cadre diplomatique ordinaire. Entre Paris et Alger, les rapports diplomatiques ne sont que l'habillage officiel des relations bilatérales, partagées entre des contacts directs entre les deux présidences de la République et un nombre croissant de réseaux et d'influences croisés qui poussent leurs pions et leurs avantages.

Dans ces réseaux de lobbying, les services de renseignements jouent un rôle singulier. Je reviendrai sur leur poids particulier dans la relation franco-algérienne. La France coloniale s'était dotée de six services de renseignements en Algérie, et le SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage) a joué un rôle majeur à travers le monde pendant la guerre d'Algérie pour neutraliser les réseaux du FLN³. En retour, le FLN s'est doté en 1958 d'une machine de guerre impitoyable, le MALG (ministère de l'Armement et des Liaisons générales), sous la conduite d'Abdelhafid Boussouf et Boumediene, afin de combattre les sept services de renseignements français et les « ennemis de la Révolution ». En 1962, le MALG est devenu la Sécurité militaire (SM), puis le Département du renseignement et de la sécurité (DRS) de 1990 à 2016. Depuis 1962, jamais les services de sécurité algériens ne se sont éloignés du pouvoir, dont ils seraient la composante principale selon tous les opposants au régime d'Alger. Leur rôle auprès de la diaspora en France n'a jamais cessé non plus.

Pour ce tentaculaire service de renseignements, qui s'est épanoui dans un régime militaire et autoritaire – après avoir féroce­ment combattu la France –, les services français n'au­raient jamais cessé de cibler l'Algérie. Cela justifie en retour l'emploi de moyens non conventionnels pour défendre les

intérêts du régime, en Algérie comme à l'extérieur. Nombre de réseaux sont ainsi directement pris en charge en France par Alger, comme l'influente « Amicale des Algériens en Europe », créée en 1962, dont la branche française est devenue en 2000 l'Amicale des Algériens de France (AAF). En 1962, Paris lui a concédé la surveillance des travailleurs immigrés, l'administration ayant renoncé à cette pratique ancienne en la matière. L'Amicale est devenue un très vaste réseau du fait de l'ampleur croissante de la diaspora algérienne en France.

L'arrivée de la gauche au pouvoir en 1981 a tourné la page des relations distantes mais cordiales entre Alger et Paris. Depuis 1962, Alger comptait dans l'opposition sur l'amitié active des communistes et de la deuxième gauche. Avec François Mitterrand à la tête de la République, c'est une autre affaire. Le nouveau président a beaucoup à se faire pardonner pour sa guerre d'Algérie, lui qui a été ministre de l'Intérieur en 1954, puis ministre de la Justice de Guy Mollet, le grand ordonnateur de cette guerre. À partir de 1981, Mitterrand place en quelques années les diasporas d'Algérie au cœur de la République. Entre l'Élysée et Alger, des réseaux franco-algériens se restructurent. Parmi d'autres, l'Association France Algérie (AFA), créée par Germaine Tillon en 1963, longtemps dirigée par des Gaullistes, passe aux mains de grands chefs socialistes, organisant comme sous la III^e République des voyages d'élus de la République en Algérie.

En 1982 naît le réseau associatif national de la grande mosquée de Paris (dont le bâtiment a été inauguré en 1926). François Mitterrand et Gaston Defferre l'ont offerte à l'Algérie cette même année. À cela s'ajoute un réseau consulaire croissant, qui compte 20 consulats en France en 2025, dans toutes les grandes villes et métropoles. Autour de cette infrastructure

lourde gravitent des réseaux économiques, intellectuels, politiques, sportifs et culturels de plus en plus actifs.

À l'Élysée, François Mitterrand s'est entouré de conseillers et de ministres habités par la question algérienne, pour des raisons personnelles comme Jacques Attali, né à Alger en 1943, son conseiller spécial de 1981 à 1991, ou pour des raisons politiques comme Gaston Defferre et Jean-Pierre Chevènement. Son beau-frère par alliance, Roger Hanin, né en Algérie, n'est jamais loin. L'arrivée au pouvoir de la gauche correspond à l'ascension de l'élite de la nombreuse génération née dans les années 1940, au sein de laquelle les pieds-noirs ont une importance qui excède leur poids démographique, tant dans la vie politique qu'économique et surtout culturelle. Nés et ayant grandi en Algérie, trop jeunes pour avoir participé à la guerre, bien formés scolairement et ayant surinvesti leurs études ou leur profession par revanche sociale, nostalgiques du paradis perdu en Algérie, et marqués par la souffrance silencieuse de leurs parents dans la France des années 1960, des centaines de jeunes gens ambitieux, d'origines métropolitaine, européenne et juive algérienne confondues, s'installent à la tête d'entreprises, de médias, de sociétés de communication, du monde de la culture, de la vie syndicale et politique.

En 1984, François Mitterrand, par choix tactique, décide de s'appuyer sur la jeune garde du trotskisme, dont les chefs sont issus de cette jeunesse, qu'il veut rallier au PS pour ranimer la vieille maison socialiste sonnée par l'abandon du programme économique de 1981. Puis il l'incrémente aux opérations SOS Racisme (Julien Dray) et *Globe* (Georges-Marc Benhamou), qui associent Bernard-Henri Lévy et un impressionnant réseau de jeunes journalistes. Pour trois décennies, les principaux relais de l'amitié franco-algérienne sont en place. Par-delà la

présidence chiraquienne (1995-2007), on les trouve encore actifs sous les présidences Sarkozy, Hollande et Macron.

À côté de ce groupe informel mais essentiel se développent des réseaux « algériens » qui tentent de peser sur les relations bilatérales. Alger et ses divers acteurs en France (ambassade, consulats, grande mosquée de Paris, agents d'influence, associations de la diaspora, etc.) poussent en ce sens. Dans les années 1960 et 1970, Abdelaziz Bouteflika, ministre des Affaires étrangères, joue un rôle original auprès des milieux culturels français. Puis la croissance de la diaspora et de son élite intellectuelle variée – alimentée par un exil des cadres francophones algériens – offre une structure dans laquelle Alger fait son miel, de gré ou de force.

Quoique désarçonnés par la guerre civile des années 1990, puis par le raidissement récent du régime algérien, les « amis » français de l'Algérie entretiennent assez de liens avec ce pays ombrageux pour que les présidents Chirac, Sarkozy, Hollande et Macron aient tour à tour proclamé leur volonté de réconcilier la France et l'Algérie. Cette volonté ne semble pas partagée par El Mouradia, le siège de la présidence algérienne.

Un droit de tirage de cent trente-deux ans

Pour Alger, la querelle avec la France est « une rente mémorielle », déclara le président Macron lors d'un dîner en septembre 2021 avec « dix-huit jeunes gens issus de familles qui ont intimement vécu la guerre d'Algérie⁴ ». Il argua que le « système politico-militaire » algérien s'était construit sur elle depuis 1962. La déclaration entraîna une réaction courroucée d'Alger, qui rappela, pour la première fois sous son

mandat, son ambassadeur à Paris. Quinze mois plus tard, alors qu'Alger et Paris avaient repris langue, le président algérien donna pourtant raison au président français :

« Je me permets de paraphraser un ami [...] me déclarant récemment que les Algériens devraient avoir des visas d'une durée de cent trente-deux ans. Ce serait effectivement un échange de bons procédés ! »

En liant le sujet sensible des visas au temps de la colonisation (de 1830 à 1962), le président Tebboune dévoilait dans cette interview au *Figaro* de décembre 2022 l'ambiguïté du rôle attribué à la France dans la communication des autorités algériennes envers leur peuple. Depuis les deux principaux échecs du régime, l'impasse du développement industriel – révélé entre 1986 et 1992 – et la longue guerre civile des années 1990 – qui a pris fin vers 2002 –, la France est devenue le bouc émissaire d'Alger, et la clef explicative de ses échecs.

Quand la coopération franco-algérienne battait son plein, dans les années 1960, et que l'Algérie était au sommet de son rayonnement diplomatique sous Boumediène, le vainqueur de la guerre d'indépendance avait tourné la page en se hissant au niveau étatique de l'ancien colonisateur. Mais la fin de la guerre froide, l'échec du développement industriel, puis la salafisation de la jeunesse algérienne sur fond de guerre culturelle et, dans la décennie 1990, de djihad contre les gardiens du temple national, le FLN et l'Armée nationale et populaire ont plongé les dirigeants algériens dans une situation qu'ils ne pouvaient imaginer, et qui les a conduits à réviser leurs positions.

Il leur a d'abord fallu gagner la guerre civile, et comble d'humiliation grâce notamment à la coopération solidaire,

technique, diplomatique et sécuritaire de l'ancien « ennemi français ». Cette « décennie noire » est demeurée comme une tache sur le récit national. Une loi de 2005 sur la « réconciliation » a établi que le fait d'« instrumentaliser les blessures de la tragédie nationale » est un crime passible de la prison : il est désormais impossible d'évoquer cette séquence, sauf à encourir des poursuites que l'écrivain et journaliste Kamel Daoud a expérimentées pour son roman, *Houris*⁵, récompensé par le prix Goncourt en 2024. Il a le tort d'y relater, dans un style très cru et très poétique, l'expérience de la tragédie algérienne de la « décennie noire ».

Il a ensuite fallu au pouvoir algérien reconstruire, sans le dénaturer, le roman national. Celui-ci présentait jusqu'alors la guerre d'indépendance – dite « révolution nationale » – comme un épisode fondateur glorieux, héroïque et sacré. Or les islamistes du Front islamique du salut (FIS), le parti qui a défié l'État algérien pour le renverser, se sont approprié ce récit en le rejoignant à leur profit : eux aussi étaient des *moudjahidin* combattant les « nouveaux colons » du Parti de la France (*Hizb França*) dans les maquis, afin de rendre à l'Algérie sa pureté arabo-islamique originelle.

L'état-major algérien a alors confié la tâche idéologique et politique de reconstruire ce récit à l'homme de confiance de feu Boumediene sur la scène internationale, Abdelaziz Bouteflika. Élu une première fois président de l'Algérie en 1999, il fut prorogé jusqu'en 2019. Au début de son règne, avec l'aide d'une partie de l'intelligentsia parisienne – qui avait son propre agenda politico-idéologique –, Bouteflika a réinventé la « rente mémorielle » de la guerre d'Algérie et de la colonisation française. Il l'a d'abord criminalisée comme cela n'avait jamais été fait ; il l'a ensuite nazifiée – les crimes commis de Bugeaud à

de Gaulle s'apparentant de plus en plus aux crimes des armées nazies⁶ ; puis il les a associés à une entreprise génocidaire : un génocide culturel d'abord (2006⁷), et de manière de moins en moins subliminale un génocide humain, dont le président turc Erdogan a parachevé en 2020 l'œuvre, en évoquant le chiffre de 5 millions de morts⁸. En octobre 2021, le président Tebboune a renchéri en évoquant 5 630 000 martyrs⁹. À ce niveau, les Algériens avaient rejoint les Juifs d'Europe, et le génocide des Arméniens, des Syriaques et des Grecs devenait secondaire.

Cette entreprise qui travestit la mémoire et l'histoire a pour fonction première de reléguer la « décennie noire » en une séquence mineure, d'autant plus que le chiffre des victimes fut politiquement revu à la baisse, passant de plus de 200 000 à 100 000 en quelques années. Elle a pour fonction seconde de réhabiliter l'armée et le régime algériens, d'autant plus légitimes qu'ils auraient sauvé le peuple d'une entreprise génocidaire (ce que l'histoire réelle et les historiens n'ont jamais attesté). Ensuite, il s'agit de tenir les Français en respect, en culpabilisant des présidents de plus en plus ignorants quant à l'histoire de l'Algérie française. L'entreprise est d'autant plus aisée que les trois successeurs de Jacques Chirac n'ont pas vécu cette histoire, n'ont jamais habité ni connu l'Algérie (sauf six mois à l'ambassade de France pour le stagiaire ENA François Hollande).

Enfin, ce récit criminel permet au régime algérien d'accabler la France de l'ensemble des maux qui frappent le pays : après le mouvement de révolte populaire du Hirak de 2019 – dont le régime a accusé la France de l'avoir fomenté –, le ministre algérien du Travail et de la Sécurité sociale, Hachemi Djaâboub, a qualifié en avril 2021 la France d'« ennemi éternel et traditionnel ». Deux ans après, avant la crise franco-algérienne

causée par la reconnaissance de la souveraineté marocaine sur le Sahara occidental, le 21 avril 2023, un décret présidentiel a rétabli un couplet antifrançais tombé en désuétude dans l'hymne national *Kassaman* (« Nous jurons ») :

« Ô France ! Le temps des palabres est révolu. Nous l'avons clos comme on ferme un livre. Ô France ! Voici venu le jour où il te faut rendre des comptes. Prépare-toi ! Voici notre réponse. Le verdict, notre révolution le rendra. Car nous avons décidé que l'Algérie vivra. Soyez-en témoin ! »

Ainsi que l'a dévoilé l'ambassadeur Xavier Driencourt dans *L'Énigme algérienne*¹⁰, après qu'il a passé sept ans à Alger, le régime algérien est parvenu à enfermer et à marginaliser les Français, avec qui le pays n'échange plus que de manière résiduelle, dans deux questions très politiques : la question mémorielle, en vertu de laquelle la France doit « demander pardon », ce que le président Macron a refusé, car ce geste de soumission n'a pas lieu d'être en matière de relations internationales ; et la question des visas accordés aux Algériens, présentée à la population – dont une très grande partie rêve de visiter ou de s'installer en France – comme le baromètre de ce pays qui n'a cessé de poursuivre de ses mauvaises intentions le peuple qu'elle a martyrisé. On comprend que les bonnes volontés réconciliatrices du président Emmanuel Macron, affichées dès sa campagne de 2017, traduites en de nombreux gestes « mémoriels » de commémoration et de repentance, avaient peu de chance de changer les dispositions d'Alger. Ce dont il a fini par prendre acte en 2024.

1.

Au fondement, une annexion territoriale en terre d'Afrique

L'expédition d'Alger de juillet 1830, puis l'installation de l'armée française en Algérie au détriment des Ottomans, et la décision de rester en Afrique du Nord prise par Louis-Philippe en 1834 constituent un triple tournant. C'est d'abord l'acte de naissance du second âge colonial (le premier ayant duré pour la France de 1534 à 1803, hors « îles à sucre »). Alors que des Français prêtent la main au démantèlement du vieil empire colonial espagnol en Amérique latine, l'expédition d'Alger ouvre la voie à la colonisation de l'Afrique et des régions encore non colonisées de l'Asie après l'âge des révolutions (1776-1833). La deuxième rupture est française : à Alger, la France, qui était interdite de tout mouvement militaire autonome en Europe depuis 1815 – sauf mandatée par les Britanniques comme l'ont démontré les campagnes d'Espagne (1823) et de Morée (1828) –, renoue avec son histoire militaire et s'implante sur un continent qui lui permet de reconstruire son armée et de redevenir la puissance qu'elle a cessé d'être à Waterloo. La troisième rupture se tient du côté de l'islam arabe. La perte de la régence d'Alger par l'Empire

ottoman annonce un tournant dans l'affrontement millénaire entre l'Islam et l'Europe occidentale. Pour la première fois, la France s'empare de manière durable d'une terre islamique hors d'Europe. Cette opération constitue un prélude à la domination coloniale européenne sur l'ensemble du monde islamique qui culmine un siècle plus tard au lendemain de la Première Guerre mondiale et de la disparition de l'Empire ottoman.

Mais que vient faire la France dans la régence d'Alger ? Les explications traditionnelles sont insuffisantes : pour les coloniaux du XIX^e siècle, elle est venue venger son honneur, blessé par le coup d'éventail donné par le dey d'Alger au consul de France Deval le 30 avril 1827, prélude à une crise bilatérale qui s'est achevée par la prise d'Alger le 5 juillet 1830. Pour la vulgate marxiste, elle relève de la grande expansion industrielle et marchande de l'Europe à la recherche de matières premières et de débouchés : or non seulement la colonie pauvre n'a jamais rien fourni de tel avant le pétrole en 1957, mais la France de 1830 – riche puissance au demeurant – entamait à peine sa révolution industrielle et n'avait rien à exporter. Enfin, d'autres historiens insistent sur le vieux contentieux avec la régence relatif aux captifs d'Alger et aux otages chrétiens, mis en esclavage jusqu'à leur rachat dans cette cité-corsaire, mais les Anglo-Saxons avaient définitivement mis fin à cette activité en bombardant Alger en 1815. Ne reste alors que l'hypothèse militaro-nationaliste : l'armée de la Révolution et de Bonaparte, interdite d'action en Europe, se cherche un champ d'expansion. Le roi Charles X et son président du Conseil Polignac lui offrent un prétexte en or pour des raisons basement politiques : créer grâce à l'expédition d'Alger un choc patriotique à même de faire retomber la pression sur le gouvernement à la suite des lois liberticides

sur la presse. De ce point de vue, c'est un fiasco, puisque l'arrivée de la nouvelle de la prise d'Alger à Paris précède de quelques jours la révolution des Trois Glorieuses et la chute de la Restauration. Mais pour l'armée, l'occasion est trop belle. Livrée à elle-même à Alger, dans l'attente que se consolide le nouveau pouvoir de Louis-Philippe, l'armée prospecte sur la côte, investit des ports et la région d'Alger, et met quatre ans à imposer la colonisation de l'Algérie au roi des Français en 1834. L'Algérie sera bien une colonie militaire.

Or en s'installant en Algérie, ainsi nommée à partir de 1839, la France renoue avec une de ses plus vieilles traditions politico-militaires, l'expansion de son territoire national au détriment de ses voisins. Cette tradition impériale est mise en œuvre par la monarchie française depuis la fin du Moyen Âge. Elle ne cesse de se poursuivre durant L'Ancien régime, notamment sous Louis XV, et atteint son acmé sous la Révolution française, qui annexe la rive gauche du Rhin, avant de se lancer à la conquête de l'Europe sous l'Empire. La France des 130 départements, de Rome à Hambourg, atteste cette longue tendance impérialiste à laquelle les Européens coalisés mettent fin en 1815. Mais la départementalisation de l'Algérie, actée en 1848, n'est que le prolongement de cette politique d'expansion qui se poursuit sous Napoléon III (comté de Nice et duché de Savoie). La différence de taille est que l'Algérie est un territoire islamique situé en Afrique.

Un bricolage juridique incertain et bancal

En 1834, le roi Louis-Philippe décide la création des « possessions françaises du Nord de l'Afrique ». Cette terminologie

assez vague est la porte ouverte à un expansionnisme qui se cherche durant plusieurs années. Cette décision de rester en Afrique et de coloniser le territoire occupé n'est pas une évidence. L'armée d'Afrique, créée en 1834 dans la foulée de la décision de s'installer, se heurte très vite à des résistances diffuses mais réelles. Dans l'ouest, le djihad lancé par Abdelkader à la tête de plusieurs tribus confédérées, avec l'appui califal du sultan de Fès, constitue peu à peu la menace principale. Dans le centre de l'Algérie, notamment dans la vaste ceinture montagneuse qui cerne l'Algérois, les tribus (Qabail – bientôt dites Kabyles) hostiles sont légion, même si la France peut s'appuyer sur des tribus *makhzen* qui offrent des soldats-mercenaires, comme elles le faisaient avec les Turcs. En outre, en Oranie (Ouest) comme en Kabylie (Est), des tribus vivant sur des terres inhospitalières font commerce de leurs soldats, à l'image de ce que firent longtemps les Suisses en Europe. La France y puise dès son arrivée des mercenaires (la confédération de sept tribus « Zouaoui » par exemple), récemment mis au chômage par le départ des Ottomans. Enfin, dans le Constantinois, la résistance est animée par le bey Ahmed, ce chef ottoman qui poursuit la lutte contre l'occupant pendant une vingtaine d'années, avec le soutien du bey de Tunis.

Le député de Gironde et général Thomas Robert Bugeaud, proche du pouvoir et réputé pour l'efficacité brutale de son commandement en Espagne sous Napoléon I^{er}, a été appelé en Algérie en mai 1836 pour repousser l'offensive menaçante d'Abdelkader. Après près d'une année passée à guerroyer contre le « chef des Arabes », qu'il respecte comme adversaire, ce dont attestent leurs échanges épistolaires, les deux chefs signent le traité de la Tafna de 1837 – qui est un traité de dupes qui consolide les positions d'Abdelkader, mais les

NOTES

Notes de l'introduction, p. 9

1. Guy Pervillé, *Oran, 5 juillet 1962. Leçon d'histoire sur un massacre*, Paris Vendémiaire, 2014 ; Guillaume Zeller, *Oran 5 juillet 1962 : Un massacre oublié*, Paris, Tallandier, coll. « Texto », 2021.
2. Ali Bensaad, *Le Point*, 3 avril 2025, édition paginée mais non diffusée : <https://blogs.mediapart.fr/ali-bensaad/blog/070425/pourquoi-j-ai-decide-de-refuser-la-publication-de-mon-interview-avec-le-point>
3. « Entre espions français et algériens, soixante ans de coups tordus et de petits arrangements », dossier de *L'Express*, 1^{er} mai 2025.
4. « Emmanuel Macron “regrette” les “malentendus” avec l’Algérie après ses propos sur le “système politico-militaire” », *Le Monde* avec AFP, 9 novembre 2021.
5. Gallimard, 2024.
6. Jean-Pierre Tuquoi, « Le président Bouteflika retient du “règne” colonial français un “génocide” et des “fours” », *Le Monde*, 11 mai 2005.
7. Benjamin Stora évoque « les déclarations fracassantes à Constantine en avril 2006 d’Abdelaziz Bouteflika sur « le génocide de l’identité culturelle algérienne », « La France et l’Algérie dans les pièges de la mémoire » (p. 39-49), in *L’Europe et ses passés douloureux*, Georges Mink et Laure Neumayeur (dir.), Paris, La Découverte, « Recherches », 2007.
8. « Colonisation. 5 millions de morts en 130 ans : Erdogan souffle sur les braises entre Alger et Paris », *Courrier international*, 3 février 2020.
9. Kamel Ghimouze, « La France doit oublier que l’Algérie était une colonie (N.D.A. selon la thématique récurrente à Alger, alors que la plupart des Français ignorent désormais cette histoire peu enseignée) », *Liberté*, 11 octobre 2021.
10. Xavier Driencourt, *L’Énigme algérienne, Chroniques d’une ambassade à Alger*, Paris, Alpha, 2024.